
R. CARON

Greffier en Chef
près le Tribunal Civil de Vouziers

**LE
CASIER JUDICIAIRE**

MANUEL PRATIQUE

AVANT-PROPOS

de

M. JEAN BOUCHERON

Avocat Général près la Cour d'Appel de Paris
Membre de la Commission
d'Etudes pénales législatives

PRÉFACE

de

M. MAX DUPUIS

Procureur de la République
près le Tribunal Civil
de Vouziers

ÉDITIONS CUJAS

DR 285

R. CARON

Greffier en Chef
près le Tribunal Civil de Vouziers

LE CASIER JUDICIAIRE

MANUEL PRATIQUE

FW 1/2

CENTRE UNIVERSITAIRE
DE TIZI-OUZOU
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

AVANT-PROPOS

de

M. JEAN BOUCHERON

Avocat Général près la Cour d'Appel de Paris
Membre de la Commission
d'Etudes pénales législatives

PRÉFACE

de

M. MAX DUPUIS

Procureur de la République
près le Tribunal Civil
de Vouziers

DR 285 (17)

ÉDITIONS CUJAS

6, Rue Victor-Cousin
P A R I S

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

NOTA : Les chiffres renvoient aux numéros.

PREFACE ET SOMMAIRE ANALYTIQUE

PREMIERE PARTIE

LE CASIER JUDICIAIRE

Introduction et notions préliminaires 1

Chapitre I :

Le bulletin n° 1 :

Plan de l'étude	2
Section I — Condamnations inscrites sur le bulletin n° 1	3 à 21
Section II — Décisions et condamnations exclues de l'inscription sur le bulletin n° 1	22 à 25
Section III — Agent rédacteur du bulletin n° 1 (et format)	26 à 28 bis
Section IV — Délais d'établissement du bulletin n° 1	29 à 41
Section V — Énonciations inscrites sur le bulletin n° 1	42 à 48
Section VI — Classement du bulletin n° 1	49 à 61
Section VII — Transmission du bulletin n° 1	62 à 71
Section VIII — Mentions postérieures à la rédaction du bulletin n° 1	72 à 75
Section IX — Duplicata du bulletin n° 1	76 à 107
Section X — Retrait du bulletin n° 1	108 à 110

Chapitre II :

Le sommier judiciaire et les fiches diverses :

Section I — Le registre 600	111 à 114
Section II — Les fiches diverses	115 à 117

Chapitre III :

Le bulletin n° 2 :

Plan de l'étude	118
Notions générales	119
Section I — Autorités qui peuvent requérir le bulletin n° 2 ..	120
Section II — Motifs de la demande du bulletin n° 2	121 à 130
Section III — Conditions requises pour la délivrance des bulletins n° 2	131 à 137
Section IV — Condamnations et mentions inscrites ou non sur le bulletin n° 2	138 à 149
Section V — Cas dans lesquels il est formellement interdit de délivrer un bulletin n° 2, affirmatif	150

Chapitre IV :

Le bulletin n° 3 :

Plan de l'étude	151
Notions générales	152
Section I — Conditions requises pour la délivrance du bulletin n° 3	153 à 161
Section II — Condamnations qui figurent au bulletin n° 3	162
Section III — Condamnations qui ne figurent jamais au bulletin n° 3	163
Section IV — Condamnations qui ne figurent plus au bulletin n° 3 après certains délais	164
Section V — Cas dans lesquels il est interdit de délivrer un bulletin n° 3 affirmatif	165

Chapitre V :

Le casier d'ivresse :

Fonctionnement du casier d'ivresse	166 à 175
--	-----------

DEUXIEME PARTIE**LA REHABILITATION**

Plan de l'étude	176
Introduction et notions préliminaires	177

Chapitre I :

La réhabilitation pénale :

Section I — La réhabilitation pénale de droit	178 à 179
Section II — Condamnations exclues de la réhabilitation pénale de droit	180
Section III — Conditions requises pour l'application de la réhabilitation pénale de droit	181 à 186
Section IV — Tableau synoptique de la réhabilitation pénale de	

droit	187
Section V — La réhabilitation pénale judiciaire	188 à 189

Chapitre II :

La réhabilitation commerciale :

Section I — Régime de la réhabilitation commerciale	190
Section II — Réhabilitation des faillites et liquidations judiciaires antérieures au 20-5-1955	191 à 192
Section III — Réhabilitation des faillites et règlements judiciaires postérieurs au 20-5-1955	193 à 195
Section IV — Réhabilitation commerciale spéciale de plein droit	196

Chapitre III :

La réhabilitation disciplinaire	197
---------------------------------------	-----

TROISIEME PARTIE**LA PRESCRIPTION DES PEINES**

Plan de l'étude	198
Introduction et notions préliminaires	199
Section I — Les peines prescriptibles	200
Section II — Les peines imprescriptibles	201
Section III — Les délais de prescription des peines et le point de départ de ces délais	202 à 210
Section IV — Suspension de la prescription pendant la période de guerre	211 à 213
Section V — Tableaux synoptiques de la prescription des peines criminelles et correctionnelles	214

QUATRIEME PARTIE**L'INCAPACITE ELECTORALE**

Plan de l'étude	215
Introduction et notions préliminaires	216
Section I — Les incapacités perpétuelles	217
Section II — Les incapacités temporaires	218
Section III — Les incapacités spéciales	219
Section IV — Condamnations qui n'entraînent aucune incapacité électorale	220
Section V — Application dans le temps de l'incapacité électorale	221 à 227
Section VI — Fin de l'incapacité électorale	228 à 231
Section VII — Délivrance du bulletin n° 2 pour la vérification de la capacité politique et électorale	232
Section VIII — Tableau synoptique de l'incapacité électorale	233
Section IX — Inéligibilités, interdictions de participer au vote ou à l'élection	233 bis

CINQUIEME PARTIE

L'AMNISTIE

Plan de l'étude	234
Introduction et notions générales	235
Section I — Amnistie, loi du 6-8-1953, condamnations et faits amnistiés de droit	236 à 242
Section II — Condamnations et faits amnistiés mais subordon- nés à certaines conditions et titres	243 à 244
Section III — L'amnistie individuelle	245
Section IV — Dispositions d'application communes à l'amnistie de la loi du 6-8-1953	246 à 252
Section V — Conséquences de l'amnistie sur le casier judiciaire	253 à 257